

## Le conseil de Sorel demande la remise des taxes dues par les assistés sociaux

SOREL (L.B.) — Le conseil municipal de la ville de Sorel, dans une résolution adoptée lors de sa dernière assemblée, demande au ministère des Affaires sociales du Québec de remettre aux municipalités les taxes dues par les assistés sociaux, qui reçoivent de l'argent à cet effet, mais l'emploient à d'autres fins.

La résolution mentionne que les assistés sociaux reçoivent du gouvernement provincial les montants d'argent nécessaires au paiement des différentes taxes municipales. Cependant la grande majorité d'entre eux n'acquiescent pas leurs redevances municipales et se servent de cet argent pour d'autres fins. La résolution fait par ailleurs remarquer que la ville ne peut saisir l'argent que les assistés sociaux reçoivent pour payer leurs taxes municipales.

Dans sa résolution, le conseil municipal de Sorel demande au ministère des Affaires sociales de prendre les dispositions nécessaires de façon à remettre directement aux municipalités les taxes dues par les assistés sociaux de la province de Québec. Cette mesure permettrait aux municipalités de rencontrer leurs obligations.

Une copie de cette résolution a été envoyée à M. Claude Simard, député de Richelieu et ministre d'Etat à l'Industrie et au Commerce de même qu'à l'Union des municipalités du Québec.



Le député Bernard Pinard a remis une plaque-souvenir à tous les maires du comté de Drummond présents à la conférence de nouvelles. Ces plaques sont à l'effigie de l'autoroute 51, dont la construction doit être entreprise bientôt. (Photo Benoit Aubry).

## Des explications sur une centrale thermique lors du Plein feu sur Tracy

TRACY (L.B.) — Qu'est-ce qu'une centrale thermique? Comment fonctionne-t-elle? D'où vient la force motrice? Voilà autant de questions auxquelles répondront des spécialistes de la centrale thermique de Tracy, les 14, 15 et 16 mai, puisque l'Hydro-Québec participera à l'exposition "Plein feu sur Tracy".

A cette occasion l'Hydro-Québec exposera une importante maquette d'environ huit pieds de hauteur. Ce modèle réduit de la centrale thermique de Tracy, permettra aux visiteurs de comprendre les principales manœuvres nécessaires à la fabrication de l'énergie électrique en utilisant la vapeur d'eau comme source d'énergie.

Une autre maquette renseignera le public sur la méthode utilisée par l'Hydro-Québec pour surmonter un problème de construction. En effet, à l'endroit où s'élève la centrale, le roc se trouve à 250 pieds de la surface du sol et il fallu construire le bâtiment principal sur des fondations flottantes. Cette deuxième maquette fait voir la construction de ces fondations flottantes.

Le public est invité à aller rencontrer différents experts de la centrale thermique de Tracy. Ceux-ci seront au kiosque de l'Hydro-Québec durant toute la durée de l'exposition.

Réalisation du Service des loisirs et des parcs de la ville de Tracy, cet événement réunira plusieurs entreprises industrielles de la région et aura lieu au Centre culturel de Tracy, les 14, 15 et 16 mai.

## Plus de 350 entreprises ont bénéficié de prêts

SOREL (L.B.) — Le député fédéral de Richelieu, M. Florian Côté, souligne que durant l'année 1970 quelque 351 propriétaires de petites entreprises du Québec et de son comté, se sont prévalus de la loi sur les prêts aux petites entreprises pour un montant de \$4,405,341. Pour l'année 1969, le montant des prêts au Québec s'était élevé à \$4,347,317 et 341 propriétaires de petites entreprises en avaient profité.

Pour sa part, le ministre des Finances, M. E.-J. Benson annonce que pour l'année 1970, \$13,761,229 avaient été prêtés aux propriétaires de petites entreprises canadiennes. En 1969, ce montant avait été de \$16,321,795.

Cette loi autorise le gouvernement à garantir les prêts que les banques à charte et autres prêteurs désignés consentent aux entreprises pour des fins très diverses. On peut emprunter jusqu'à \$25,000 en une seule et même fois. Les prêts doivent être garantis et le délai prévu pour leur remboursement ne saurait dépasser 10 ans, soit le 1er avril et le 1er octobre. Le taux maximum pour la période allant du 1er janvier au 30 septembre 1970 a été de 8½ pour cent et de 8 pour cent du 1er octobre au 31 décembre 1970.

La loi sur les prêts aux petites entreprises est entrée en vigueur en janvier 1961.

## Un garçon est blessé mortellement

SOREL (L.B.) — Un garçonnet de neuf ans, Denis Cayer, fils de M. Léopold Cayer, de la rue Principale à Yamaska, a été blessé mortellement dimanche par la voiture que conduisait M. Alain Champagne, du 381 Route Marie-Victorin, à Saint-Pierre-de-Sorel.

L'accident est survenu lorsque le garçonnet circulait à bicyclette sur le rang du Bord-de-l'eau à Yamaska.

Le garçonnet a succombé à une fracture du crâne et à de nombreuses contusions. Le corps a été transporté à la morgue Lefebvre de Sorel où le coroner du district de Richelieu et Yamaska, M. Romuald Cloutier, pharmacien de Tracy, a ouvert son enquête.



Le ministre de la Voirie et des Travaux publics, M. Bernard Pinard, indique le tracé de l'autoroute 51 qui reliera éventuellement Sorel à Richmond. Lorsqu'elle sera terminée, l'autoroute aura coûté \$7,000,000. (Photo Benoit Aubry).

## Cinq nouveaux ponts dans Drummond: \$4,300,000

DRUMMONDVILLE (B.A.) — Au cours de la prochaine saison, la construction de cinq nouveaux ponts débutera dans le comté de Drummond au coût de \$4,300,000. Les travaux exécutés durant l'année s'élèveront à \$1,020,000.

Cette nouvelle a été annoncée par M. Bernard Pinard, ministre de la Voirie et des Travaux publics, au cours d'une rencontre d'information à Drummondville. Tous les maires des villes, villages et paroisses du comté assistaient à cette réunion de nouvelles.

**Pont Saint-Georges**

La plus importante des structures qui seront érigées dans le comté de Drummond sera celle du pont Saint-Georges, construit dans l'axe de la rue du même nom.

Après des études d'urbanistes reconnus comme M. Gaëtan Richard et sur la recommandation des ingénieurs du ministère de la Voirie et des travaux publics,

il a été décidé d'ériger dans l'axe de la rue Saint-Georges ce pont dont il est question depuis quelques années dans le Drummondville métropolitain. Quatre emplacements différents avaient d'abord été suggérés pour l'érection de ce pont, mais seul l'axe Saint-Georges a été retenu.

Ce projet n'en a pas moins été contesté lundi soir lors de la séance du conseil de ville alors qu'on s'est entre autre demandé si l'emplacement choisi était vraiment le meilleur. On a objecté qu'en étant érigé près du foyer Georges-Frédéric, les véhicules franchissant le nouveau pont troubleraient la tranquillité des vieillards du pavillon. La majeure partie des conseillers étant en faveur de sa construction en tenant compte des ententes, le projet a été accepté.

La ville de Drummondville devra payer \$700,000 pour ce pont, soit \$100,000 en 1972, et \$200,000 pour les trois autres années, sans aucun intérêt. Si le projet s'élève au-delà du montant prévu, comme c'est possible, le gouvernement financera le surplus. On sait que ce nouveau pont s'incorpore dans le plan directeur d'urbanisme de la basse-ville. Le futur pont assurera une excellente liaison entre Drummondville et Drummondville-Nord. Le ministère de la Voirie réalisera plus tard une portion de la nouvelle route 20

dans un alignement parallèle au boulevard Saint-Charles.

**Kingsey Falls**

Le village de Kingsey Falls héritera de deux nouveaux ponts sur la branche sud-ouest de la rivière Nicolet au coût de \$100,000. Les ponts actuels sont devenus désuets et le ministère a décidé de les remplacer avant qu'ils ne deviennent dangereux à la circulation.

**Saint-Germain**

Finalement, le ministre Pinard a annoncé qu'un nouveau pont allait être construit par son ministère dans la paroisse de la rivière Noire. Il s'agit du pont du chemin du 8ème rang. Sa construction sera complétée cette année.

Ces différents chantiers de construction de ponts emploieront pas moins de 150 hommes au cours des prochains mois.

## A l'Association du centre du Québec

## Les conducteurs sont opposés à la parité de salaire

VICTORIAVILLE (R.L.) — Lors de leur récente assemblée régulière tenue à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, les membres de l'Association de la construction du centre du Québec ont soutenu à l'unanimité une résolution qui traduit clairement leur pensée en marge de la parution du décret modifié, qui est entré en vigueur depuis le 17 avril pour l'industrie de la construction.

Rappelons d'abord que c'est le 30 décembre 1970 que les membres se sont nettement objectés à l'ingérence du gouvernement relativement à un décret qui ne correspondait nullement à la véritable situation économique de la région du centre du Québec. On se souvient alors que l'ACCQ avait invité ses membres à ne pas se conformer aux clauses du décret touchant les salaires. Le décret plaçait aussi les comtés de Nicolet et Yamaska avec la région de Trois-Rivières, cette situation entraînant automatiquement des augmentations salariales impossibles pour ces deux secteurs.

Le 28 avril, en prenant connaissance des nouveaux taux appliqués depuis le 17 avril, les membres de l'ACCQ ont reconnu que cette fois les modifications apportées aux échelles de salaire étaient vraiment ce qu'elles auraient dû être en réalité le 19 décembre 1970. A ce moment là tout de même, les employeurs avaient accepté une charge additionnelle de .15 par employé pour la sécurité d'emploi ainsi qu'une majoration de 3 pour cent pour les vacances, passant de 5 pour cent à 8 pour cent pour les employés.

Malgré qu'aujourd'hui elle accorde en principe son appui au décret modifié du 17 avril, l'ACCQ ne peut s'empêcher de déplorer les augmentations onéreuses accordées après le premier mai dans la région des Bois-Francis, lesquelles aboutiront d'ici 1973 à la parité salariale avec la région de Montréal, politique imposée par le gouvernement provincial.

**Conséquences graves**

En outre, les entrepreneurs de la région du centre du Québec ajoutent que cette décision du ministère du Travail provoquera inévitablement des conséquences très graves à l'industrie de la construction pour les quatre comtés du territoire, soit Drummond, Arthabaska, Nicolet et Yamaska.

"Comme réaction directe à cette politique salariale, on peut certes prévoir un ralentissement surtout dans la petite construction dans notre région où les salaires en général sont plus faibles qu'à Montréal", a affirmé le président Raymond Gagné.

Evidemment, l'ACCQ n'endosse pas encore cette parité de salaire parce qu'elle la trouve injuste pour la grande majorité des travailleurs d'usine qui ne pourront pas se permettre de bâtir une maison familiale, privant au même coup un travail régulier aux ouvriers de la construction. Le président Gagné a également mentionné: "Il est bien évident qu'en outre une fois les petits salariés seront pénalisés et ceci à cause des pressions exercées par les centrales syndicales et d'une politique salariale gouvernementale qui ne tient pas compte des disparités économiques régionales."

Bref, les membres de l'ACCQ ont appuyé leur président en acceptant le décret modifié du 17 avril, mais en s'opposant à la parité de salaire.

## Fête au départ de M. Gérald Dupaul



Lors d'une brève cérémonie en fin de semaine, les employés du bureau de la Voirie de Nicolet ont salué le départ de M. Gérald Dupaul qui, attaché à la division de Nicolet depuis 19 ans s'est vu dernièrement nommé adjoint-chef de district à Trois-Rivières pour le même ministère. Sur la photo dans l'ordre habituel, M. Claude Dufresne, attaché au bureau de la Voirie de Pierreville, M. et Mme Gérald Dupaul, divisionnaire quittant de Nicolet, M. Rémi Cousineau, assistant divisionnaire à Nicolet et M. Elphège Pépin, chef comptable au bureau de Nicolet. Le remplaçant de M. Dupaul, n'apparaît pas sur la photo. Il s'agit de M. René Paquin qui depuis deux ans était adjoint-divisionnaire à l'Assomption pour la Voirie. M. Paquin devient ainsi le nouveau divisionnaire de la Voirie pour la région nicolétaine. (Photo Pierre Wibaut).

## Contestation des actions

VICTORIAVILLE (R.L.) — C'est dans un élan de solidarité que les membres de l'Association de la construction du centre du Québec se sont décidés à se défendre contre les actions qui viennent d'être logées contre un bon nombre d'entrepreneurs de la région, par la Commission du salaire minimum, en rapport avec le décret modifié du 2 janvier.

Sans dissidence, tous les membres de cet organisme patronal ont approuvé une résolution qui engage ceux-ci à contester les actions prises par la Commission du salaire minimum. Bien plus, ils ont autorisé leur association à défrayer le coût des procédures judiciaires dans une cause qui pourrait devenir par suite une cause type. Plus de 25 membres ont reçu jusqu'ici des actions, les obligeant à payer la différence des salaires qu'ils n'ont pas versés, n'étant pas en accord avec les clauses salariales imposées par le ministère du Travail, le 2 janvier. Les actions ont été remises entre les mains d'un bureau d'avocats de Québec.

Pour mettre encore plus de poids à leur unité d'action, les membres de l'ACCQ ont même

soutenue que s'il le fallait, ils auraient recourus à la cour d'appel pour prouver le bien-fondé de leur position et que tous se cotiseraient équitablement pour en acquitter les frais. On est convaincu que le gouvernement a commis une erreur le 19 décembre en publiant le nouveau décret, réparé à moitié le 2 janvier et corrigé complètement le 17 avril.

**Résolution**

La résolution adoptée par les membres de l'ACCQ lors de leur dernière rencontre se lit comme suit:

"Considérant que plusieurs membres en règle de l'Association de la construction du centre du Québec entendent procéder devant les tribunaux pour défendre la réclamation de salaire;

"Considérant que le jugement dans une telle cause pourra servir aux règlements des autres comportant semblables allégués; il est donc proposé et appuyé unanimement que les frais de la principale cause déterminée soient acquittés par l'ACCQ".

## Au service des étudiants

SOREL (L.B.) — Mlle Louise Descoteaux, de Tracy, qui vient de recevoir la maîtrise en psychologie de l'Université de Montréal, sera attachée aux services personnels aux étudiants de la Commission scolaire régionale Carignan pour la période d'été. Mlle Descoteaux poursuivra, à l'automne, ses études de doctorat.

Originaire de Saint-Joseph-de-Sorel, Mlle Descoteaux est la fille de M. Mme Robert Descoteaux. Elle oeuvre déjà dans les écoles de la région, à temps partiel, depuis septembre dernier, à titre de stagiaire en psychologie.

Jouez **QUIZ PHONE** le nouveliste

en argent à gagner **\$5000**

Elles rapportent **7%** d'intérêt dès la première année

**achetons des Obligations d'épargne du Québec**

Moi, j'en achète.

**Bergeron AUTOMAT** TEL: 357-8081 48, RUE GIROUARD ARTHABASKA

**DISTRIBUTRICES A CIGARETTES** ELECTRIQUES, USAGES EN BONNE CONDITION

15 x 20 colonnes **Prix \$150 à \$300** CIGARETTES au carton \$452 SPECIAL SUR QUANTITE

# éditorial

## Entre deux maux, Ottawa choisit le moindre

Il y a à peine quelques semaines, le ministre québécois des Communications, M. Jean-Paul L'Allier, tournait carrément le dos au gouvernement fédéral en niant à ce dernier des droits exclusifs dans le domaine des communications.

Cette prise de position du ministre L'Allier pouvait être considérée par les autorités fédérales comme étant la voix qui crie dans le désert. C'est sans doute pour cette raison que le secrétaire d'Etat dans le gouvernement Trudeau, M. Gérard Pelletier, n'a pas hésité à dénoncer l'attitude du représentant du Québec.

Et pourtant, M. L'Allier ne faisait que poursuivre l'oeuvre déjà amorcée par ses prédécesseurs. La position du gouvernement central est toujours demeurée la même en regard des revendications du gouvernement du Québec dans le domaine des communications.

Mais aujourd'hui, M. Pelletier a changé son fusil d'épaule. Le Québec n'est plus le seul à revendiquer cette juridiction. Au cours des derniers jours, le premier ministre de l'Ontario, M. William Davis, rejoignait la position du gouvernement québécois en niant, lui aussi, les droits exclusifs du fédéral dans ce domaine.

Tant et aussi longtemps que le Québec était la seule province à exiger de tels droits, Ottawa pouvait facile-

ment se montrer intransigeant, voir arrogant. Au Québec, on semble être habitué à quémander, même si nos demandes aboutissent continuellement à une réponse négative. Mais lorsque l'Ontario parle, Ottawa prête une oreille discrète et revise même ses positions.

Il n'y a pas si longtemps, M. Pelletier niait toute compétence provinciale dans le domaine de la radiodiffusion et de la câble-diffusion. Le Québec avait osé revendiquer ce qui en principe lui revient de plein droit. Mais, M. Davis est venu mêler le jeu du fédéral. Il n'a d'ailleurs pas mâché ses mots pour faire connaître sa position. Dans un geste sublime, M. Pelletier s'est dit prêt à négocier... L'Ontario avait parlé.

Quoi qu'il en soit, l'attitude du premier ministre ontarien ne se résume pas à de bons vœux pieux. Qu'arrivera-t-il si le gouvernement central montre peu d'empressément à collaborer? M. Davis réplique immédiatement que l'Ontario sera contrainte de faire valoir "les intérêts provinciaux dans des secteurs qui jusque là relevaient exclusivement du fédéral".

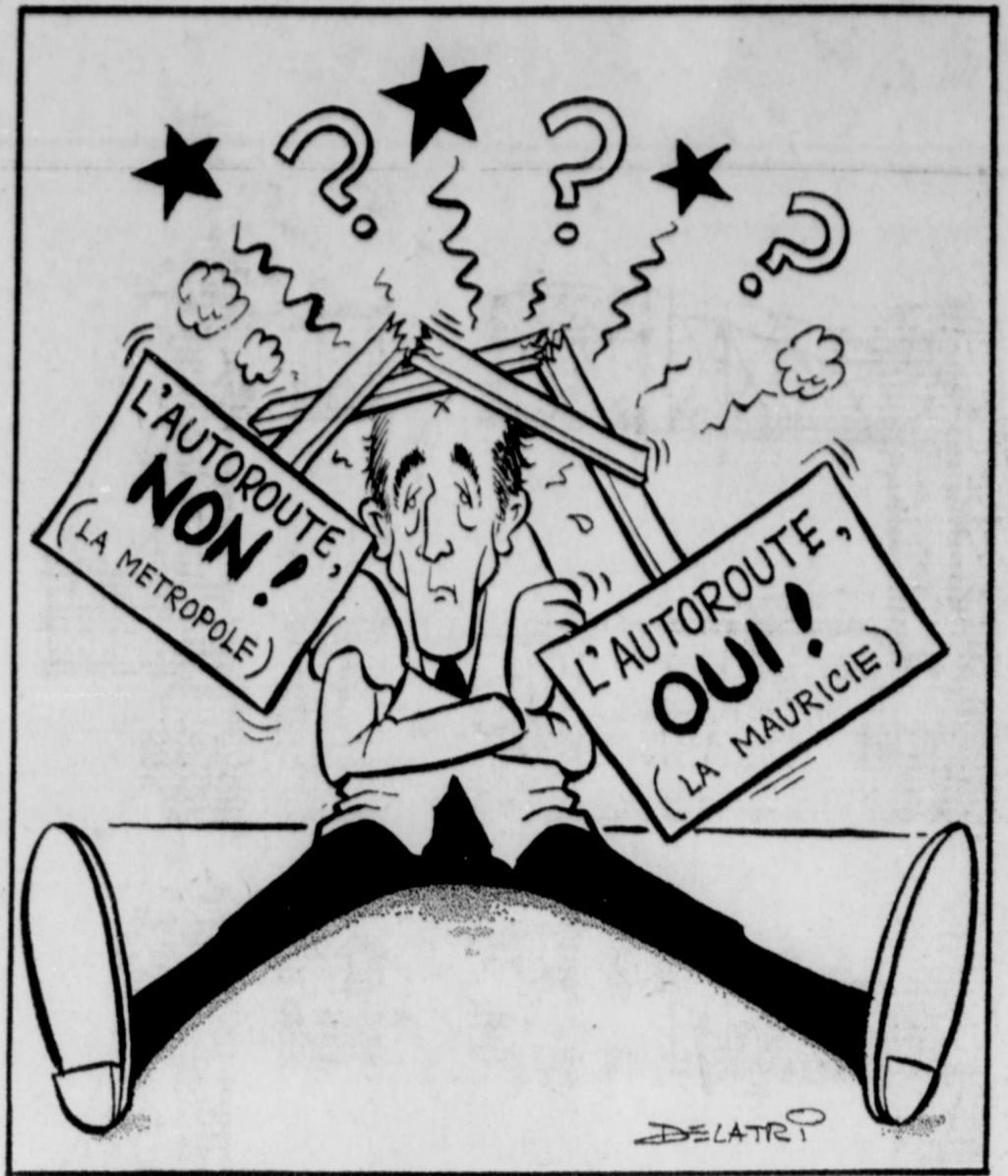
Déjà le Québec a cessé de croire au Père Noël dans cette question hautement controversée. Les représentants québécois ont dépassé le stade de l'attente d'une négociation possible entre les deux paliers de gouverne-

ment. D'ailleurs, un porte-parole du ministère des Communications déclarait récemment: "Nous ne négocions pas; nous nous installons". Existe-t-il d'autres solutions? M. Davis vient de répondre partiellement à cette question en déclarant que si Ottawa refusait de négocier "eux aussi s'installeraient".

Devant ce désir évident des deux provinces d'agir à leur propre guise, M. Pelletier a adouci quelque peu sa position. Du "non" fatidique, il en est rendu actuellement à accepter le principe d'une négociation. Ce revirement de M. Pelletier et sa position ambiguë et imprécise, nous porte à soulever une autre question. Est-ce qu'Ottawa veut montrer patte blanche dans le but d'éviter une confrontation sur cette question lors de la prochaine conférence fédérale-provinciale? Il faut nécessairement envisager cette perspective.

Il faudra de toute évidence que les provinces et le fédéral viennent à une entente dans le plus bref délai possible si l'on ne veut pas aboutir à plus ou moins brève échéance à un imbroglio complet. M. Pelletier est prêt à négocier? Tant mieux. Les solutions au problème pourront être facilement trouvées... du moins nous l'espérons grandement.

Réjean LACOMBE



## Le ciel municipal s'assombrit... parfois!

Le climat qui règne à l'hôtel de ville et dans les services connexes de l'administration municipale, m'a paru serein et bienfaisant au cours des mois qui se sont écoulés depuis le scrutin général du 1er dimanche de 1970.

Aujourd'hui — et depuis un certain temps déjà — j'ai l'impression que le "ciel municipal" s'assombrit. Des nuages presque inquiétants recouvrent la clarté et masquent la chaleur bienfaisante du soleil de l'enthousiasme.

par Fernand Gagnon  
chroniqueur municipal

d'un optimisme prudent et pondéré; pourtant, c'est un éclairage nécessaire à l'étude des problèmes, sûrement difficiles à résoudre, un éclairage utile et indispensable à la bonne conduite des affaires publiques.

Pas de prophéties de malheur  
Je ne cherche à jouer les "prophètes de malheurs" qui n'ont que l'ambition de répandre le doute, la méfiance, qui n'ont rien trouvé de mieux que susciter du ressentiment, de la jalousie, parce que pour cette classe de gens, ce sont les armes favorites qu'ils emploient pour satisfaire leur intérêt personnel, leurs propres ambitions.

Il n'existe pas encore de meilleur moyen de paralyser le progrès et l'expansion de la ville de Trois-Rivières, que de mettre des bois dans les roues et de monter en épingle les moindres erreurs de jugement, les imperfections d'une administration publique, laquelle se veut saine, au-dessus de tout scandale et porteuse de fruits mûrs et de réalisations valables.

Quand le climat des relations humaines, de la collaboration franche et de fermeté dans les décisions, ne plane plus au-dessus d'une administration municipale, il se détériore! Il a un effet paralysant, gelant les énergies. Il engendre le désarroi, la panique. Il barre la route à toutes les bonnes volontés. Le dialogue devient impossible, il est celui des sourds.

Pourtant, le conseil municipal en place depuis novembre 1970, me semble bon, voire excellent.

A sa tête, il y a le maire Gilles Beaudoin, un homme d'affaires averti, qui a décidé de consacrer toute son énergie à assurer le triomphe de l'enthousiasme, de la confiance dans l'avenir et le progrès de Trois-Rivières, métropole du Trois-Rivières métropolitain et de la Mauricie, au Coeur du Québec.

Le maire, c'est le leader  
C'est un chef de file. C'est le leader du conseil municipal, le leader reconnu, respecté et écouté. A ce titre, on peut dire sans exagérer qu'il jouit de la confiance et de l'appui sincères de tous les conseillers. C'est un homme d'action, éveillé, que vous ne trouverez jamais endormi dans son fauteuil présidentiel à l'hôtel de ville, mais toujours sur la brèche, toujours prêt à engager le dialogue.

Quant aux membres du conseil, les conseillers, vous avez en eux, un corps d'élite, élu par la volonté du peuple, présent aux urnes, dimanche le 1er novembre 1970; un organisme sainement équilibré au sein duquel s'allient l'ardeur et la bonne foi de la jeunesse et le désir de bien apprendre.

Vous avez aussi l'expérience assurée par la présence d'anciens membres du ou des conseils précédents, vous avez la compétence — et du moins jusqu'à ce que la preuve irréfutable du contraire ait été faite et ce n'est pas facile — de la découvrir — des citoyens honnêtes, d'une droiture exemplaire, qui ne recherchent pas les pots-de-vin, qui savent as-

sez bien déjouer les manoeuvres de coulisse, les impetives interventions des éminences grises, dont le travail se fait dans la noirceur et la clandestinité.

Certes, je suis de votre avis, nos élus municipaux sont sujets à de fortes pressions provenant de l'extérieur; ils n'échappent aux sollicitations indues en retour de l'appui à un projet quelconque ou de l'achat d'équipements de tel fournisseur plutôt que de tel autre. Mais comme règle générale, le conseil municipal respecte le principe de la plus basse soumission, de l'offre la plus avantageuse, dans l'attribution des contrats aussi. Cela se produit, je dirai, à ciel ouvert i.e. quand il s'agit d'acheter des automobiles pour le service de la police et des Travaux publics (grosse machinerie, etc.). Le même phénomène se produit quand il s'agit, pour les membres du conseil, d'opter pour telle marque de parcromètres. Cela arrive à mon avis trop souvent dans le cas de la modification des règlements de zonage, dans l'application du règlement qui exigent de tout constructeur d'édifices publics, commerciaux, d'affaires, etc. de prévoir au sous-sol ou à ciel ouvert, sur un terrain adjacent à son édifice, des stalles de stationnement du moins en nombre suffisant pour accommoder ses employés et aussi les patrons.

Le patronage n'est pas disparu tout à fait de l'hôtel de ville! Il se pratique plus ou moins ouvertement, dans certains domaines — et malheureusement, je le dis sans arrière-pensée et sans fausse modestie, le patronage (bon dans certaines circonstances, mais mauvais et à condamner dans toutes les autres) est encore une plaie douloureuse et coûteuse, non seulement à Trois-Rivières, mais dans d'autres municipalités urbaines, rurales et scolaires de notre Mauricie, au Coeur du Québec.

Trois indices indéniables d'un certain malaise et d'un climat incertain et chargé de foudre sont visibles présentement; mais impressionnons-nous de dire qu'ils ont tendance à disparaître.

En premier lieu, l'autorité du gérant municipal Jacques Charette c.a. est contestée en quelques milieux de l'hôtel de ville, par des chefs de services peu nombreux et un petit nombre d'employés municipaux. Pourtant, M. Charette jouit de l'entière confiance du maire Gilles Beaudoin, de la totalité des membres-conseillers; il a à sa disposition, tout près de lui, de précieux collaborateurs, des hommes de son choix. Il fait preuve de haute compétence, de grand savoir et de beaucoup de prudence et d'intelligence. Pourquoi conteste-t-on son autorité? Jalousies, jeux de coulisses, manoeuvres de gens ambitieux qui se vaudraient à la tête de l'administration avant d'avoir fait leurs preuves et gagner leurs galons.

En second lieu, signe évident d'une friction qui menace de tourner en guerre froide entre le conseil municipal et le directeur de la police municipale, excellent homme, d'une compétence éprouvée, mais à l'hôtel de ville, on dit et l'on répète qu'il "boude" le conseil — et le gérant — parce qu'on lui a refusé les douze (12) hommes supplémentaires qu'il demandait... etc.

Enfin, rivalité entre les deux greffiers, celui en titre et son assistant, MM. Georges Beaumier et Réal Fleury se méfient l'un de l'autre, l'un prend trop ombrage du zèle et de l'activité fébrile de l'autre. Ce sont-là des peccadilles; oui! j'en conviens, mais il faut en tenir compte et d'ailleurs nous élaborerons davantage le sujet à trois ou quatre volets dans un second article du genre.

## point de vue

### L'aigle y a perdu des plumes...

Il est rare que l'on se plaigne d'avoir trop d'argent. L'abondance de dollars américains en Allemagne de l'Ouest provoque, cependant, un engorgement qui met en péril la réputation sacro-sainte de l'argent de l'Oncle Sam qui, jusqu'ici, faisait autorité dans le monde. Les banques de Francfort ont dû opérer à grilles fermées et cesser d'acheter ou de vendre des devises américaines pour prévenir l'aggravation de la ruée spéculative sur le mark, devenu la monnaie forte de l'Europe.

Comment ne pas s'émouvoir que vingt-cinq ans après la fin de la guerre qui a vu la défaite des armées du Grand Reich, ce soit la monnaie du vainqueur qui se déprécie, alors que celle du vaincu d'hier fait prime. Le relèvement économique de l'ennemi d'antan était nécessaire à l'Europe. Les alliés lui ont fait confiance et lui ont prêté main-forte. De son côté la nation allemande, industrieuse par tradition, s'est attelée résolument à sa tâche de relèvement. A un point tel que, le mark, déjà ré-évalué de huit et demi pour cent en 1969, devra de nouveau l'être pour mettre un frein à la spéculation.

Pendant ce temps le roi-dollar, qui régnait en monarque quasi absolu sur le mar-

ché mondial, voyait sa puissance graduellement s'effriter. Les guerres extérieures ont contraint les Etats-Unis à consentir de lourds sacrifices financiers autant que de pertes en vies humaines. Les déboursés militaires ont gravement obéré le trésor américain et les réserves d'or ont fui les caisses de Fort-Knox. Le conflit du Vietnam n'a pas épuisé, mais il a sapé l'énergie vitale du peuple américain. L'aigle y a perdu plusieurs de ses plumes et déjà, il y a deux ans, il a dû accepter de ses amis l'aide qu'il leur avait si souvent prêté.

De leur côté, dans l'ombre propice des couloirs de la bourse, les agitateurs, dont de nombreux Américains, qui n'aiment pas à jouer perdants, ont cherché à se rallier autour d'une monnaie forte et ils ont mis sur le mark dont la valeur ne cessait de s'accroître. Une soixantaine de milliards de dollars américains qui flottaient en Europe, hors du contrôle de Washington, ont refluté vers l'Allemagne débordée par une horde de spéculateurs à l'affût de bénéfices rapides à encaisser. En attendant que le gouvernement de Bonn agisse, la fièvre continue de sévir dans les milieux bancaires.

Tous ces problèmes d'échanges internationaux et d'agitation dans les hautes sphères de

la finance pourraient paraître oiseux et fort éloignés de nos préoccupations de joindre les deux bouts, mais il est loin d'être ainsi. Le dollar canadien, qui subit chaque jour de nouveaux assauts inflationnistes, évitera-t-il les coups qui atteignent le dollar américain? On ne semble pas trop redouter jusqu'ici cette possibilité. Nos fonds de couverture-or, notre balance des paiements, notre commerce en expansion malgré le chômage, permettent d'être optimiste, et nous n'avons pas été affectés par la nervosité qui prévaut à New York ou à Washington.

Nous sommes, toutefois, comme les autres impliqués dans cette crise. Tout ce qui touche nos voisins a sa répercussion chez nous, sinon sur notre monnaie, du moins sur nos relations commerciales avec les Etats-Unis, sur leurs investissements dans notre pays, le tourisme, même l'air pollué, dit-on, que nous respirons. Les yeux se tournent donc avec une certaine anxiété, vers le chancelier Willy Brandt qui doit, en fin de semaine, dénouer cette crise, et chercher à concilier la stabilité du marché international avec l'intérêt de ses propres concitoyens.

Fulgence CHARPENTIER  
Le Droit

## votre opinion

### Place de l'hôtel de ville

"Mozart assassiné depuis longtemps déjà"  
Dédié à Mademoiselle Louise Gravel  
Samedi, le 17 avril, le soleil était radieux. Il faisait bon marcher dans la rue et savourer les effluves enivrants d'un printemps tout neuf, d'un printemps qui a tant tardé à revenir vers nous.

Sur la place de l'hôtel de ville, les jeunes se sont réunis afin de saluer le printemps, ainsi que vous l'exprimez. C'est merveilleux! Et ils ont chanté, de ce que de grâce et de douceur! Ils ont chanté Mozart? Là, permettez-moi d'en douter un peu. Je ne m'oppose pas aux chants et aux rires, car j'aime l'adolescence, je suis si près d'elle, je la cotoie chaque jour dans chacun de mes fils qui traversent ce bel âge. Ils aiment la vie, mais heureusement, ils abhorrent la nonchalance et l'ennui. Ils espèrent construire, édifier un monde nouveau, supérieur et réalisent que ces assemblées oisives n'apportent que déboires. C'est pourquoi, je suis peinée de voir combien de jeunes ignorent totalement les joies d'une véritable détente, détente sportive, intellectuelle et artistique. Ils s'assoient sur les bancs de pierre de notre beau parc Champlain et ils s'ennuient à mourir. Interrogez-les, vous serez convaincu... Pourtant votre article semble glorifier cette indolence.

Avec restriction, bien sûr, vous déplorez le rôle du policier qui, bien que son plus cher désir soit de chanter et de danser le yé-yé, applique la loi du respect de la quiétude des autres. Pourquoi une société évoluée serait-elle dépourvue de cette loi qui protège la tranquillité des habitations environnant le parc? Imaginez la confusion et le désordre qui régneraient en maître sur notre ville s'il fallait permettre la débacle de toute cette jeune énergie qui sommeille dans le corps plein de santé de l'adolescent. Vous devez être bien jeune, votre logique me le laisse croire, puis-je comme vous le dites, nous tolérons autobus et camions et vous préconisez d'y ajouter un charivari d'hurluberlus. Songez Mademoiselle, à ceux qui logent autour du parc et qui devront supporter pendant des heures cette agitation qui souvent n'est plus de leur âge. Devront-ils se résigner à fermer leurs fenê-

tres? Pourtant, la charité est encore enseignée dans les écoles...

Au lieu de prêcher une joie de vivre qui s'exhale dans le chatouillement d'une loi qui assure le calme à ceux qui le désirent, votre imagination me semble créatrice, vous auriez avantage à organiser des loisirs où les jeunes éprouveraient des moments heureux, ce qu'ils cherchent désespérément et ne savent trouver. Vous jugez la jeunesse collective, penchez-vous sur son individualité. Vous serez étonnée de son bon sens et de son désir de paix, de joie tranquille. Donnez-leur la chance de s'épanouir vraiment, non pas comme une fleur de serre, piquée autour de l'hôtel de ville et que l'on cueille avant son éclosion.

Mme Marie NOEL

### Les clubs privés

Je me permets de répondre à celui qui accuse le chroniqueur de la "vie au grand air" du quotidien Le Nouvelliste, Réal Lamothe, d'être un bourgeois et de ne pas savoir sur quel pied danser! Laissez-moi vous dire que vous ne connaissez pas ce type pour parler de la sorte. Faut être aveugle pour ne pas comprendre la franche opinion de ce chroniqueur qui prêche la conservation avant tout, et sur ce point je suis entièrement d'accord avec lui. Je ne crois pas que ce scribe se donne la peine de vous répondre, car vous semblez être totalement ignorant des territoires qui nous entourent et de nos richesses fauniques. Vous vous lamentez que vous ne pouvez pas aller à la pêche à la truite, attendez-vous que les lacs viennent vous trouver pour lancer votre ligne... A ce que je vois, vous faites parti de la clique des brailleurs qui ne sont jamais satisfaits, encore moins de l'ouverture prochaine du nouveau parc "Mastigouche" dû au fait que vous allez être obligé de payer, vous voulez que toutes les forêts du Québec vous appartiennent sans restriction. Si vous étiez un vrai pêcheur, vous sauriez qu'il y a actuellement dans notre région (elle est vaste) quantité de lacs où abondent truites rouge-mouchetées et grises et qui ne sont pas

"club". Pour atteindre la vraie satisfaction du pêcheur, il faut être un amateur de la nature, il faut aimer camper, porter, pagayer, "suer quoi". A votre lettre je doute fort que vous avez été initié à ce genre de vie. Personnellement je considère que l'abolition totale et immédiate des clubs privés serait un vrai désastre pour la belle province.

Pour ce qui est des Américains, je lis régulièrement les chroniques de celui que vous critiquez, et je ne me souviens pas en aucun moment avoir eu connaissance qu'il encourageait les Américains locaux sur les territoires de la couronne. Vous qui semblez en savoir long, dites nous donc combien de territoires dans la région sont en exclusivité aux Américains. A moins que les grosses légumes américaines dont vous faites mention visent les débardeurs — les employés de la Canron — de la Wabasso — de la Wayagamac — de l'International ou de la Domtar, car ce sont ces gens qui forment la presque totalité des clubs privés de la région. Vous dites également que vous êtes "écœuré" de pêcher la barbotte. Ca c'est votre affaire. Mais si vous voulez pêcher de la truite, bon sens, donnez-vous en la peine. Des lacs en encore une fois il y en a en quantité. Mais je doute fort que vous puissiez un jour en trouver un, puisque d'après votre adresse vous ne savez même pas où est située votre demeure. Un mot au sujet de votre brochure de l'Association de Ville-Emard (la pure) rajoutez donc trois mots qui vont vous gagner des adeptes: EDUCATION-AMENAGEMENT-ET CONSERVATION. J'en ai pris connaissance au Salon du sportman de Montréal récemment, et j'ai trouvé qu'il faisait pitité.

P.S. — En apprenant la définition d'un lac, ça pourrait vous aider à comprendre le mot "CONSERVATION".

Un lac est une étendue d'eau entourée de terres ou de rocs. Des irresponsables peuvent facilement polluer ces eaux. Le nombre et les différentes espèces de poissons qui y habitent varient selon le soin qu'on y apporte.

Guy Bergeron,  
376 Baillargeon,  
Cap-de-la-Madeleine.

## le nouvelliste

Journal quotidien publié à Trois-Rivières par LE NOUVELLISTE (1967) Ltée  
FONDE LE 30 OCTOBRE 1920 - TELEPHONE: 376-2501

ABONNEMENT PAR LA POSTE:	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Au Coeur du Québec				
OU IL N'Y A PAS livraison par camelot	24.00	13.00	7.00	3.00
Ailleurs au Canada et aux Etats-Unis	35.00	19.00	10.00	4.00
Autres pays:	50.00	26.00	14.00	5.00

AGENCES DE PRESSE: Presse Canadienne, Agence France-Presse, Presse Associée, SERVICE DE PHOTO FAC SIMILE: Presse Canadienne, Presse Associée.

Courrier de la deuxième classe  
Enregistrement No. 0746

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour la publication de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuter et de toutes informations qui originent de la salle de rédaction du Nouvelliste. Tous droits de reproduction des dépêches et compris celles de notre salle de rédaction sont réservés.

## entre/voisins

● Tous les parents du diocèse de Nicolet qui auraient l'intention d'adopter un enfant, sont invités à un après-midi d'information qui se tiendra le 16 mai, de 2 heures à 5 heures, au sous-sol de l'église Sainte-Bernadette au Cap-de-la-Madeleine et aussi au Pavillon Mgr Saint-Arnaud au parc Pie-XII. Organisée par un groupe de parents adoptifs, cette rencontre permettra à certains d'entre eux de témoigner de leur expérience.

● Au matin du 17 mai, le Conseil de loisirs du centre du Québec ouvrira ses bureaux dans un tout nouveau local. En effet, le CRLCQ quittera définitivement la cité des loisirs où il logeait depuis plus de deux ans pour emménager dans l'édifice de la Caisse populaire Sainte-Thérèse à Drummondville, angle des rues Saint-Jean et Lindsay. Le personnel reste le même et les numéros de téléphone également. Pour permettre ce déménagement, les bureaux du CRL seront vraisemblablement fermés vendredi le 14 mai.



L'association des Constructeurs du Centre du Québec a décidé d'organiser annuellement un banquet en l'honneur du président de ce groupement et le premier a eu lieu à l'hôtel Maïor de Princeville. Le président Raymond Gagné d'Arthabaska et son épouse sont ici entourés de Me Michel Dion, directeur-général de la Fédération de la Construction du Québec, et de M. Alphonse Houle, principal organisateur de cette fête. (Photo LeRo).

● La régionale des Jeunes Chambres du Lac Saint-Pierre rappelle la tenue de son congrès annuel pour dimanche le 16 mai à l'école polyvalente Jean-Nicolet de Nicolet. Le publiciste de l'événement, M. Roger l'Espérance, nous confirme que le thème du congrès de cette année sera "Ensemble, bâtissons l'élite de demain". Les ateliers débuteront dès 9 heures dimanche matin et dans l'après-midi l'on procédera à l'élection du nouvel exécutif régional. Le tout se clôturera par un banquet suivi d'une soirée récréative. Un programme spécial a été prévu pour les épouses des congressistes.



A l'occasion de la Fête des Mères, les Chevaliers de Colomb d'Arthabaska tenaient hier matin un déjeuner mixte à la salle du Fer à Cheval et le conférencier invité était pour la circonstance l'abbé Roch Dion. L'abbé Dion est ici en compagnie de M. Jean-Marc Allie, grand chevalier des Chevaliers de Colomb d'Arthabaska, de Mme Félix Houle et de M. Jacques Hamel, député de district des Chevaliers. (Photo LeRo).

● L'Office d'habitation de la ville de Bécancour se réunira au cours de la semaine prochaine et il sera tout probablement question du développement du centre-ville sur le Plateau, près de Sainte-Angèle. Déjà l'arpentage est en cours dans ce secteur, les ingénieurs de la firme Labrecque et Vézina travaillent aussi sur le projet et l'on nous dit que les négociations seront bientôt entreprises entre la ville et les propriétaires des terrains afin d'en faire l'acquisition.



Le maire Denis Saint-Pierre et Mme Marguerite Patry de la Commission d'Étude sur les besoins socio-culturels de la population de Victoriaville étaient cette semaine les invités des Foyers Notre-Dame. La maire et Mme Patry sont ici en compagnie de Mme et M. Michel Germain, responsables de la section. (Photo LeRo).

● Pour la première fois dans l'histoire du club Rotary de Drummondville, un débat entre deux membres aura lieu ce soir au cours de la rencontre hebdomadaire. Ce débat, qui portera sur le mouvement coopératif et les banques à charte aura pour acteurs M. Alonzo Malouin et le rotarien Arthur. M. George Haggerty agira comme modérateur.

● M. Roger Lauzon, agent Molson pour Drummondville et la région, se remet lentement d'une délicate intervention chirurgicale qu'il a dû subir récemment à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Aux dernières nouvelles, on apprend qu'il devait quitter l'hôpital dès demain.

● Quatre jeunes de Nicolet ont décidé de faire le rallye Tiers-Monde au pas de course et se sont rendus à la fin de l'épreuve sans défaillir, couvrant ainsi à la course les 25 milles du parcours. Il s'agit de Mlle Diane Lévesque, M. Camille Lemire, M. Gilles Blondin et M. René Perreault.



### Dirigeants de CIP à Drummondville

De nombreuses personnalités assistaient aux cérémonies d'inauguration de l'usine CIP de Drummondville. On voit ici M. I. H. Peck, président de la CIP, prononçant une allocution, entouré sur l'estrade d'honneur élevée près de l'usine de MM. Philippe Bernier, maire de Drummond-

ville, Jean-Luc Pépin, ministre fédéral, Aldé J. Gagnon, gérant de l'usine de Drummondville, Bernard Pinard, ministre provincial, du chanoine Wilfrid Messier et de plusieurs dirigeants de la CIP. (Photo G.P.).

## Au rallye du Tiers-Monde 743 marcheurs ont pris le départ à Plessisville

PLESSISVILLE (G.A.B.) — La marche organisée à Plessisville en faveur du Tiers-Monde a réuni 743 intéressés pour le départ. Le R.P. Philippe Trépanier, curé de la paroisse Notre-Dame-de-Fatima, ainsi que M. Raymond Hainse, conseiller municipal et représentant du maire M. Rosaire Côté, ont souhaité bonne chance aux marcheurs et donné le signal du départ au nom des autorités religieuses et civiles de Plessisville. Ce départ a eu lieu à 9h, précises sur la place de l'hôtel de ville. Une quinzaine de bonnes volontés étaient à l'oeuvre depuis quelque temps pour réaliser ce projet.

Les marcheurs ont circulé dans les rues par une belle journée de printemps et sous les rayons ardents du soleil. Tout au long du parcours, les marcheurs ont profité du service de secours et de premiers soins des ambulanciers St-Jean. Le mouvement des femmes chrétiennes et autres bonnes volontés ainsi que la population ont également contribué au succès de la marche en offrant ici et là, rafraîchissements, breuvages encourageants. Sur les 743 marcheurs qui avaient pris le départ, 567 ont parcouru les 20 milles du trajet prévu.

Le comité d'organisation de cette marche pour le Tiers-Mon-

#### Participation des adultes

C'est la deuxième année que la marche pour le Tiers-Monde est organisée à Plessisville. L'an dernier, près de 500 marcheurs s'étaient intéressés à cette manifestation. En 1971, les paroisses de la région se sont jointes à la population de Plessisville. Les promoteurs de cette initiative ont remarqué que la participation des adultes s'était manifestée de façon plus évidente cette année. La bonne attention donnée aux marcheurs par le public tout au long du parcours est un autre point qui prouve que la population s'est intéressée davantage cette année à la marche du Tiers-Monde.

#### Résultats financiers

Les compilations sont en cours pour ce qui concerne les résultats financiers de cette marche pour le Tiers-Monde à Plessisville. La générosité des com-

manditaires laisse espérer un plein succès à cette initiative. Le Centre d'étude, la bibliothèque de Notre-Dame-de-Fatima, et les écoles sont les lieux où les recettes sont recueillies par les organisateurs, jeunes et adultes faisant partie du comité qui a vu à la réalisation du projet. Les recettes de cette marche du Tiers-Monde de 1971 serviront au développement coopératif agricole à Haïti, un pays des Antilles.

## Le CDE sympathise avec les gens de Saint-Jean-Vianney

VICTORIOVILLE (R.L.) — Partageant autant les joies que les malheurs de la population du Québec, le Centre des dirigeants d'entreprises désire s'associer aux témoignages de sympathies qui proviennent de toutes les régions de la province à l'endroit des citoyens éprouvés de Saint-Jean-Vianney.

A des entreprises de plus en plus conscientes de leurs responsabilités sociales, le cataclysme de Saint-Jean-Vianney permet de poser un geste concret de solidarité humaine.

A la suite de l'initiative prise par certaines entreprises importantes, le CDE lance un pressant appel à toutes les entreprises et à leurs dirigeants, à contribuer au fonds de secours qui vient d'être constitué pour venir en aide aux sinistrés.

Pour sa part, le CDE a expédié une lettre à chacun de ses 1.000 membres pour les inviter à se joindre au mouvement qui vient d'être lancé.



Une partie des 1.200 jeunes de la région de Sorel qui ont participé samedi au premier rallye Tiers-Monde de Sorel, alors qu'ils empruntaient le pont Turcotte pour se rendre à Saint-Joseph-de-Sorel et à Tracy. Plus de 550 mar-

cheurs ont complété le trajet de 200 milles. Les responsables prévoient que ce rallye rapportera quelque \$9,000. (Photo Eclair)

## Les recettes du rallye Tiers-Monde tenu à Sorel s'élèveraient à \$9,000

SOREL (L.B.) — Le premier rallye Tiers-Monde de Sorel qui s'est déroulé samedi, a obtenu un franc succès. C'est ce qu'a déclaré le président, M. Lucien Lamoureux, conseiller de la ville de Sorel. Quelque 1200 marcheurs ont participé à cette organisation dans le but d'aider les pays en voie de développement.

Malgré la chaleur et la fatigue, plus de 550 marcheurs ont complété la marche qui était de 20 milles, en empruntant diverses rues des villes de Sorel, Tracy et Saint-Joseph de Sorel, de même que la municipalité de

Sainte-Anne. Les responsables du rallye prévoient que les recettes se chiffreront à environ \$9,000.

M. Lamoureux a remercié chaleureusement les membres du comité d'organisation, les commanditaires de même que les marcheurs dont la grande majorité était des étudiants des différentes écoles de la région. Le succès remporté par ce premier rallye Tiers-Monde laisse présager une plus grande réussite encore l'an prochain alors qu'on répétera sûrement l'expérience.

Un garçonnet de treize ans,

malgré une grande fatigue, était très heureux d'avoir complété les 20 milles de la marche. Il avait trouvé à lui seul 45 commanditaires.

Quant à Mlle Louise Beauséne, principale responsable du bon déroulement de cette marche, elle s'est dit extrêmement fière de ce succès. Pour une première expérience dans la région de Sorel, ce fut une réussite et "je suis assurée que l'an prochain, nous aurons encore plus de marcheurs car plusieurs doutaient de cette initiative, mais ils seront les premiers à s'inscrire comme marcheurs

### Message du Dr Rodrigue

## Nous avons les soins de santé les meilleurs au monde

DRUMMONDVILLE (B.A.) — C'est le maire de Drummondville, M. Philippe Bernier, qui a inauguré la journée nationale des hôpitaux du Canada, qui se déroule aujourd'hui. Faute de présence de plusieurs invités, l'inauguration à Drummondville avait lieu hier au cours de l'émission radiophonique de CHRDR "Rendez-Vous", au Pub Bar du Motel Cardin.

Le président de l'Association des hôpitaux du Canada, le Dr Gaston Rodrigue, qui est également directeur général de l'hôpital Sainte-Croix de Drummondville, a déclaré que nous avons toutes les raisons d'être fiers de la journée nationale des hôpitaux du Canada. "Je connais la conviction et le dévouement du personnel hospitalier

canadien, pour assurer les soins de santé les meilleurs au monde", a-t-il dit.

"Nous aimons aider à préserver ce que l'homme a de plus précieux: sa vie et sa santé. Il arrive que la routine et la tension nous font oublier la valeur de notre contribution. C'est pourquoi la journée des hôpitaux du Canada est aussi, pour nous, l'occasion de réfléchir sur ce qui est vital et unique dans le travail que nous faisons. Cette journée invite également le public à voir l'hôpital, non comme une institution froidement conventionnelle, mais comme un lieu où l'on aide, où l'on soulage, où l'on soigne, où l'on guérit, le lieu où les professionnels, les employés qualifiés et semi-qualifiés unissent leurs efforts pour assurer le bien-être des

Canadiens. N'oublions pas non plus les membres du conseil d'administration et les bénévoles", d'ajouter M. Rodrigue.

En cette journée des hôpitaux, ajoutez-y, peut-être pourrions-nous arrêter un peu notre course et nous poser quelques questions sur notre contribution envers la société et reconsidérer notre mission de travailleur de la santé mais surtout, efforçons-nous de nous rappeler les réponses que cette réflexion nous aura permis de trouver.

"Votre hôpital vous aide, l'aidez-vous?" Tel est le thème qui a été choisi pour faire valoir le rôle capital des hôpitaux, dans la dispensation des services de santé au niveau de l'individu, de la famille, de la communauté, cette année.

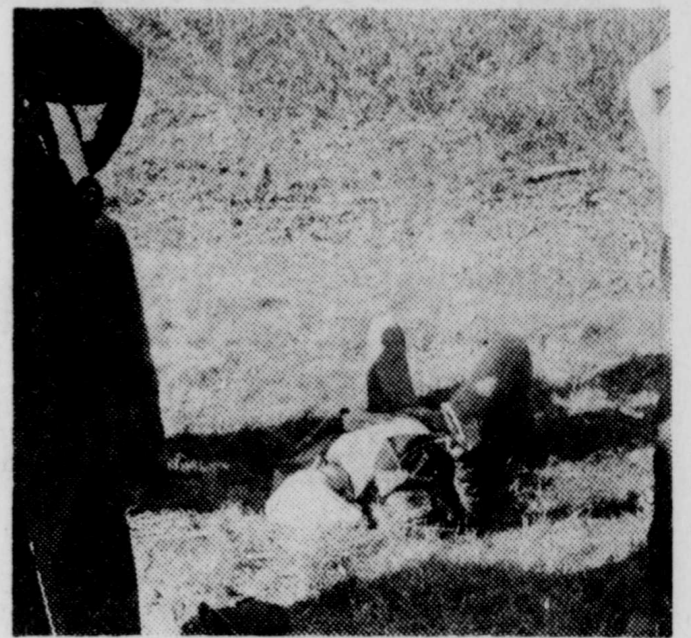
### Elections à l'Association libérale

DRUMMONDVILLE (B.A.) — M. Clément Boisvert a été élu président de l'Association libérale fédérale du comté de Drummond, dimanche soir, au cours de la réunion annuelle générale des membres, rassemblés pour élire leur nouvel exécutif. M. Boisvert succède au Dr Noël Pelletier.

Les vice-présidents élus sont M. Louis Morin, Mme Madeleine Briand, M. Jules Savoie, Mlle Solange Vincent (ces deux derniers étant représentants des jeunes), M. Ligori Mailhot, M. Lorn Maher (ce dernier étant représentant des membres de langue anglaise).

M. Réal Leclerc a été élu à la trésorerie. L'organisateur est M. Hughes Savoie.

Au cours de cette rencontre, qui se déroulait à l'hôtel Le Dauphin, le député de Drummond et ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pépin, a traité de plusieurs sujets d'actualité.



### Jeune homme blessé

Ce motocycliste attend patiemment l'ambulance après avoir subi des blessures quand il fut projeté de sa bicyclette lundi après-midi, près de Saint-Nicéphore. Ses blessures ne semblaient cependant pas très graves. Un autre accident est survenu à Cyrille hier matin entre deux automobiles, mais les blessés ont pu réintégrer leur domicile après une brève visite à l'hôpital. (Photo Benoit Aubry).

## La ville de Victoriaville vend des obligations

VICTORIOVILLE (R.L.) — Les édiles municipaux de Victoriaville, qui siègent en assemblée spéciale lundi soir, ont accordé à la Banque Provinciale du Canada une émission d'obligations au montant de \$1,310,500. La Banque Provinciale du Canada avait soumis le meilleur taux d'achat, soit un taux moyen de 7.9709 pour cent.

Le conseil a également adopté une résolution augmentant le fonds de roulement de la ville de \$50,000 à \$100,000.

#### Logements à prix modique

D'autre part, le conseil de ville a fait lecture et a adopté un règlement concernant l'adoption d'un programme d'habitations subventionnées. Le règlement 320 prévoit la construction de dix logements à prix modique,

au coin Tessier et Drouin. La firme Binette et Frère a présenté la plus basse soumission, soit \$96,000 pour l'exécution de cette construction.

Enfin, les dirigeants municipaux ont pris connaissance d'une lettre de Jacques Gaudreault Inc avisant la ville de son intention de mettre fin à son contrat d'enlèvement de vidanges expirant le 31 juillet 1971. Il est probable que Jacques Gaudreault Inc et la ville négocieront un nouveau contrat.

## Une subvention de \$4,000 versée à la ville de Bécancour pour les loisirs

BÉCANCOUR (P.M.) — Les autorités municipales de la ville de Bécancour ont reçu une confirmation de l'adjoint parlementaire au Haut-commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, M. Gilles Houde, concernant l'octroi en loisirs pour 1970-71. Le montant que la ville reçoit est de l'ordre de \$4,000 et sera distribué de la même façon que les autres octrois de la ville dans d'autres domaines, c'est-à-dire selon l'évaluation de chacun des secteurs.

Le montant des subventions ainsi divisées selon les secteurs, représente à peu près le double de ce que la ville consacre aux loisirs. Ainsi, cette année, la ville met à la disposition des loisirs une somme de \$2,000 et le gouvernement double cette somme par un octroi de \$4,000. De ce fait les montants d'argent dont pourront bénéficier chacun des secteurs sera sensiblement le double de ce que la ville a déjà donné.

Le système de distribution actuel redonne à chacune des municipalités qui composent la ville, à peu près les mêmes montants d'argent aux loisirs que ces mêmes municipalités reçoivent lorsqu'elles s'adressaient

directement à Québec, avant la formation de la ville de Bécancour.

## Me Loubier rencontrera la population de St-Cyrille

DRUMMONDVILLE — Vendredi, le 14 mai à St-Cyrille de Drummond, il y aura soirée récréative et d'information, à la salle de la Flèche d'Or. Cette rencontre sociale sera sous la présidence de M. Clément Vincent, député de Nicolet et débatera à 8h.30.

Une invitation toute particulière est lancée aux résidents des comtés de Nicolet, Yamaska, Drummond et Arthabaska, à venir rencontrer Me Gabriel Loubier, député de Bellechasse et candidat à la direction de l'Union nationale. Les délégués officiels, les jeunes et les dames y sont particulièrement invités.

une **INVITATION**

de

**RCA**

chez

**Woolworth**

542 - 5e RUE

SHAWINIGAN

# 3 JOURS AVEC LUCIEN HETU



**JEUDI-VENDREDI-SAMEDI**

13-14-15 MAI



**AUSSI**  
**CASSETTES**  
**8 PISTES**

seulement

Valeur régulière de \$5.98 **\$4.97**

VALEUR REGULIERE \$2.49

**SPECIAL**

3 JOURS SEULEMENT!

**\$1.89**



Comme gage d'appréciation, la compagnie Wilkinson a remis deux sabres à Gilbert Perreault de l'équipe de Buffalo. Jean Roux, coordonnateur de la fête du 23 mai examine ici les sabres en compagnie de la recrue de l'année de la ligue nationale de hockey. (Cliché Le Nouvelliste).

## Ted Darling représentera Buffalo

VICTORIAVILLE (R.L.) — La voix de la radio et de la télévision des Sabres de Buffalo, Ted Darling, sera à Victoriaville le 23 mai pour participer à la journée Gilbert Perreault.

Ted Darling sera le représentant du club Buffalo et doit communiquer avec le coordonnateur Jean Roux, tant pour sa venue personnelle que la participation des Sabres à la fête.

Plusieurs joueurs des Sabres seront de la fête. Mentionnons Floyd Smith, Kevin O'Shea qui ont déjà confirmé leur présence de même que l'instructeur Punch Imlach.

Tardif et Houle

Les Canadiens de Montréal seront eux aussi bien représentés. En plus du capitaine Jean Béliveau qui a confirmé, Perreault reverra sans doute ses deux anciens coéquipiers Marc Tardif et Réjean Houle.

Le défenseur-recrue des Red Wings de Détroit, Serge Lajeunesse, a promis sa participation, lors d'une rencontre avec Perreault.

Notes — Le comité d'organisation aura peine à accommoder tous les participants. Les réservations se multiplient à un rythme régulier et il reste encore 11 jours avant l'événement.

Deux conseillers de Perreault au stade junior, Emile Couture de Thetford et Pierre Roux de Victoriaville ont réservé leur place pour le banquet de même que Georges Boucher, le pilote de Gilbert avant son départ pour Thetford.

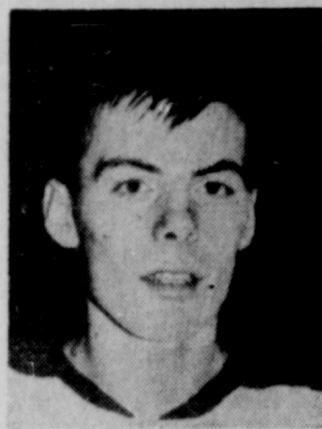
— Robert Rousseau du Minnesota ne pourra assister au banquet mais il a fait parvenir sa contribution à l'organisation. — Le centre Joe Hardy des Golden Seals de la Californie devrait sûrement être présent. On se savait qu'Hardy a fait le saut des Tigres senior de Victoriaville à la ligue nationale.

— Le ministre des Richesses

Naturelles du Québec, Gilles Massé, le député fédéral de Lotbinière André Fortin, les maires de Victoriaville et Arthabaska seront parmi les invités.

— La mère de Gilbert est actuellement hospitalisée. Elle espère être en mesure de participer à la journée du 23.

— Deux directeurs de la journée Gilbert Perreault ont accompagné le joueur des Sabres à la remise annuelle des trophées de la ligue nationale. Jean Roux et Michel Hincin ont profité pour rencontrer à nouveau Punch Imlach et contacter d'autres personnalités sportives.



Marc Tardif



Le club auto-sport Cobra de Victoriaville en collaboration avec la brasserie O'Keefe organise les 15 et 16 juin un rallye-automobile, d'une distance de 500 milles. Sur la photo on reconnaît Jacques Pellerin, Gilles Saint-Cyr, du club Cobra, Sylvio Tremblay, le commanditaire et Michel Paradis qui a fait le tracé. (Photo LeRo).



L'ouverture officielle de la ligue de balle molle junior des Bois-Francs, s'est fait dimanche dernier, par la présentation de la joute d'étoiles mettant aux prises le Yvon Thibeau à une formation des meilleurs joueurs des autres clubs. Le maire Denis Saint-Pierre de Victoriaville assistait à cette ouverture. On le voit ici en compagnie du commissaire Fernand Lavault et du commanditaire Yvon Thibeau. (Photo LeRo).



L'équipe de hockey les Rangers de Saint-Valère de la ligue inter-paroissiale des Bois-Francs fête ses porte-couleurs, samedi soir à l'école de l'endroit. Parmi ceux qui ont été honorés, mentionnons Michel Landry, meilleur compteur, l'instructeur Lionel Boislard, le président du club, Florent Landry, Jacques Fournier le jour le plus utile et André Fournier, le cerbère. Les Rangers qui étaient à leur première saison dans le circuit inter-paroissial a été battu à la cinquième joute d'une série 3 dans 5, par le Frontenac de Tingwick. (Photo LeRo).

les EXPOS à **CKSM** SHAWINIGAN 1220 KC 162 joutes à suivre!

## CENTRES GO GOODYEAR

# Vente à rabais épargnez sur 2 - davantage sur 4



Solide, robuste... chef de file de sa catégorie!

**À 4 PLIS NYLON SAFETY ALL WEATHER**

**2/36<sup>80</sup>** (775-14/15 flanc noir)  
**4/72<sup>90</sup>** (F78-14/15 flanc noir)

POSE GRATUITE

Vous voulez économiser? Ce pneu se vendait \$21.95 l'an dernier. Nous l'avons déjà réduit mais nous vous l'offrons à ce prix très spécial durant cette Vente à rabais annuelle.

Le Safety All-Weather vous offre sécurité et durabilité grâce à sa carcasse en biais à 4 plis de nylon et le caoutchouc Tufsyn robuste de sa semelle vous assurant le meilleur millage de sa catégorie. La semelle enveloppante à sculptures vous assure adhérence accrue et maniabilité améliorée. Dollar pour dollar, votre meilleur achat de pneus de cette catégorie. Porte la garantie illimitée Goodyear.

dimension flanc noir	prix garanti par pneu	prix de rabais 2 pneus	prix de rabais 4 pneus	dimension flanc noir	prix garanti par pneu	prix de rabais 2 pneus	prix de rabais 4 pneus
550-12	\$16.95	\$32.90	\$64.80	560-15, 650-13	18.95	36.90	72.80
560-13	17.95	34.90	68.80	775-14/15, 700-13	23.95	46.90	92.80
825-14 15	\$20.95	40.90	80.80	855-14/15			

Léger supplément pour bande blanche

Ce qu'il y a de mieux en fait de millage, adhérence, sécurité et confort!

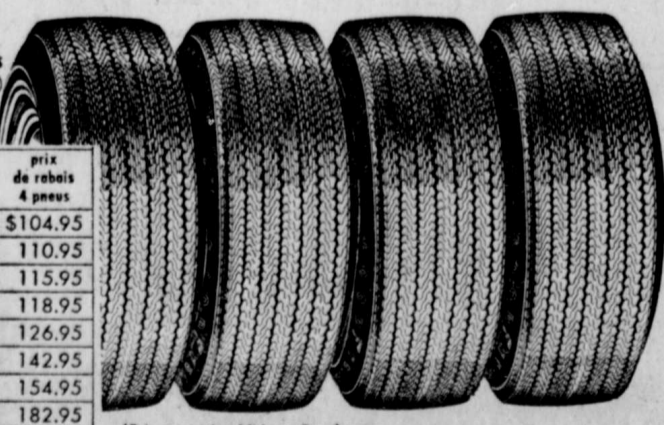
## PNEUS POLYGLAS\*

**2/65<sup>95</sup>** (F78-14/15 flanc noir) **4/126<sup>95</sup>** (F78-14/15 flanc noir)

POSE GRATUITE

Le pneu Goodyear Polyglas est le meilleur pneu centré à carcasse en biais du Canada. Goodyear utilise les meilleurs matériaux, la main d'œuvre la plus expérimentée et la méthode la plus moderne d'insertion de fibre de verre à la semelle de ses pneus. Le pneu Polyglas est durable et sûr. Des clients enthousiastes disent que leurs pneus Polyglas ont roulé jusqu'à plus de 45,000 milles, égalant le double de la distance parcourue par les pneus qu'ils possédaient avant. Dollar pour dollar, les pneus Goodyear Polyglas sont votre meilleur achat — surtout durant cette vente à rabais annuelle. Rappelez-vous que seul Goodyear fabrique les pneus Polyglas.

dimension flanc noir	prix garanti par pneu	prix de rabais 2 pneus	prix de rabais 4 pneus
B78-14	\$36.95	\$54.95	\$104.95
C78-14	38.90	56.95	110.95
D78-14	40.35	59.95	115.95
E78-14	41.40	60.95	118.95
F78-14/15	44.45	65.95	126.95
G78-14/15	50.00	73.95	142.95
H78-15	54.20	79.95	154.95
J78-15	64.25	94.95	182.95



\*Prix garanti publié par Goodyear

\*Polyglas est une marque déposée de The Goodyear Tire & Rubber Company

Léger supplément pour bande blanche

Pas de comptant nécessaire — Dites simplement: "Portez ça à mon compte" ou utilisez votre carte "Chargex"

## CENTRES GO GOODYEAR

UNE DIVISION DE THE GOODYEAR TIRE & RUBBER COMPANY OF CANADA, LIMITED

1969, St-Philippe Trois-Rivières  
 Tél.: 375-8901

HEURES D'AFFAIRES:  
 LUNDI AU MERCREDI 8h.30 a.m. à 6h.00 p.m.  
 JEUDI, VENDREDI 8h.30 à 9h.00 p.m.  
 SAMEDI JUSQU'À 5h.00 p.m.

Ce soir au Centre Civique

## Windsor viendra rencontrer les Jets de Drummondville

DRUMMONDVILLE — "Nous voulons promouvoir la crosse". C'est en effet ce qu'a mentionné Paul Malouin, président des Jets de Drummondville de la ligue de crosse des Cantons de l'Est, lorsqu'il a récemment fait part d'un projet qu'il entend bien réaliser d'ici quelques jours.

Malouin n'est certainement pas un inconnu dans le monde de la crosse à Drummondville, et le président actuel des Jets, est d'avis que les équipes de la ligue de crosse des Cantons de l'Est présentent un excellent spectacle. "Plusieurs personnes ont déjà entendu parler du merveilleux sport de la crosse, de dire Paul Malouin, mais pour certaines raisons n'ont jamais assisté à un match".

bien décidée de promouvoir le sport de la crosse à Drummondville, et à ce sujet, il a fait savoir que tout au cours de la présente saison, les industriels de notre cité seraient à l'honneur à chacune des joutes locales des Jets.

La direction des Jets de Drummondville remettra gratuitement aux dirigeants des compagnies drummondvilloises un certain nombre de billets, qui seront par la suite remis aux employés. A chacune des joutes des Jets, ce sera alors la soirée de tel ou tel industrie, tout comme ce fut récemment le cas pour les étudiants du grand Drummondville.

### Joute remise

Rencontré tard dimanche soir, Paul Malouin a fait savoir

dans un autre domaine, que la joute qui devait normalement être disputé, hier soir, à l'aréna de Windsor entre les Aigles de l'instructeur Pierre-Paul Blouin et les Jets de Raymond Fortin, avait été remise à ce soir 20 heures 30, en raison de la joute de hockey Montréal-Chicago.

C'est à la suite d'une demande faite par la direction des Aigles de Windsor, que les Jets de Drummondville ont consenti à remettre la rencontre à ce soir.

### Prochaine joute loc

Les troupiers du mentor Raymond Fortin entreprennent ce soir un voyage de quatre joutes à l'extérieur, alors qu'ils seront les visiteurs à l'aréna de Windsor.

Les Jets visiteront par la suite les Lions de Granby et les Eperviers de Magog, et clôtureront ce voyage suicide en visitant de nouveau les Aigles de Windsor.

Ils seront de retour devant leurs propres partisans que mardi le 25 mai et recevront pour l'occasion la visite des Lions de Granby.

### Retour de Lemire

Pierre Lemire qui a dernièrement été copé d'une suspension de cinq joutes à la suite des événements survenus au Centre civique de la rue Cockburn le 2 mai, effectuera un retour au jeu que le 23 alors que les Jets se rendront à Windsor, pour y disputer la victoire aux Aigles de l'endroit.



Voici le nouvel exécutif de l'Association sportive de Saint-Jean-des-Piles commandités par Gaston Boucher de la Brasserie Labatt limitée. Dans l'ordre habituel on reconnaît, Florent Marcouiller, Fernand Carpentier, Edée Lépine, Hervé Gauthier, directeurs, Rosemont Trudel,

président, Mme Aline Trudel, secrétaire, M. Prima Cloutier, René Saint-Ours, Claude Beaulieu, directeurs et Jean-Louis Trépanier, vice-président. Font également partie de l'exécutif Réal Trudel, Daniel Gentes, Maurice Rheault et Lorenzo Trudel.

## Jack Nicklaus en 1ère place

NEW YORK (AFP) — Jack Nicklaus, qui a empoché \$25,000 dimanche en remportant le tournoi de Dallas, sa troisième victoire depuis le début de l'année, a porté le total de ses gains pour 1971 à \$131,787. Il précède son ami et rival Arnold Palmer, le seul autre joueur à avoir dépassé cette saison les \$100,000.

### Voici le classement aux gains:

1. Jack Nicklaus, \$131,787
2. Arnold Palmer, \$106,535
3. Miller Barber, \$98,531
4. Gary Player, \$94,775
5. Tom Shaw, \$81,628
6. Lee Trevino, \$71,485
7. Frank Beard, \$71,433
8. George Archer, \$67,248
9. Billy Casper, \$64,820
10. Carlyle Snead, \$64,248

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 15 MAI 1971

**VOUS POUVEZ GAGNER**

**\$50.00 ou \$2.00**

Un télécouleur

Une Ford Pinto sedan

UN TOTAL DE 12 TELECOULEURS G.E. 19" SERONT GAGNES, UN A CHAQUE SEMAINE PENDANT 12 SEMAINES.

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES

# FRAISES

DE CALIFORNIE  
SUCREES ET DELICIEUSES  
PRODUITS DES E.U.  
CATEGORIE CANADA No 1

# 39¢

CASSOT COMBLE 1 CHOP. CH.

ORANGES SUNKIST TRES JUTEUSES E.U. No 1 GROSSEUR MOYENNE 59¢

PATATES DE TABLE NOUVEAU BRUNSWICK CANADA No 1 10 LB SAC 39¢

OIGNONS JAUNES CANADA No 1 GROSSEUR MOYENNE 5 LB SAC 43¢

EGHALOTES DOUCES ET TENDRES E.U. No 1 GROS PQT 3 POTS 29¢

<p>LOUISEVILLE MARCHÉ GREGOIRE IGA 104, ST-AIME</p> <p>SHAWINIGAN MARCHÉ FOURNIER IGA 2393, ST-MARC (BIÈRE)</p> <p>SHAWINIGAN-SUD MARCHÉ BELISLE IGA 2105, 5e AVENUE</p>	<p>GRAND'MÈRE MARCHÉ GRAND'MÈRE ENR. 871, 6e AVENUE</p> <p>CAP-DE-LA-MADELEINE MAGASIN NATIONAL IGA 155, FUSEY</p> <p>LA TUQUE ACHETEZ ET ÉPARGNEZ 547, ST-LOUIS</p> <p>TROIS-RIVIERES MAGASIN NATIONAL IGA 1305, STE-MARGUERITE</p>	<p><b>SACHETS DE THE LYONS</b> POT DE 100 69¢</p> <p><b>PAPIER ALUMINIUM REYNOLDS</b> 18" x 25' 73¢ 12" x 25' 39¢</p> <p><b>NETTOYEUR GLORY</b> POUR TAPIS RABAIS 20" FORMAT 20 OZ 1.49</p> <p><b>CIRAGE EN PATE JOHNSON POUR CHAUSSURES</b> NOIR-BRUN FONCE OU BRUN MOYEN FORMAT 5 OZ 39¢</p>
--	--	--

**NOUVELLE ENCYCLOPEDIE ILLUSTRÉE**

CETTE SEMAINE VOLUME No 7 CH. 1.39

ENCORE DISPONIBLE VOLUME No 1 CH. 39¢

**SERVICE DE LIVRAISON A DOMICILE DISPONIBLE (A COUT MINIME)**

OBTENEZ DES **GoldStar EXTRA** AVEC TOUT ACHAT

EXCEPTÉ SUR BIÈRE ET CIGARETTES

## PRODUITS DE BEAUTE ET SANTE EN VEDETTES CHEZ IGA

<p><b>DENTIFRICE</b> ULTRA BRITE FORMAT FAMILIAL <b>1.09</b></p>	<p><b>RINCE-BOUCHE</b> COLGATE-100 BOUTEILLE 12 ONCES <b>1.09</b></p>	<p><b>SELS DE FRUITS</b> ENO FORMAT REGULIER <b>73¢</b></p>	<p><b>COMPRIMES</b> ANAGIN BOUT. DE 60 <b>69¢</b></p>	<p><b>COMPRIMES</b> INSTANTINE BOUT. DE 50 <b>75¢</b></p>	<p><b>LAIT DE</b> MAGNESIE PHILIPPS REG. OU MENTHE BOUT. 12 OZ <b>75¢</b></p>	<p><b>SIROP</b> VICKS CONTRE LA TOUX BOUT. 3 ONCES <b>55¢</b></p>	<p><b>LOTION</b> EPILATOIRE NEET TUBE 1 3/4 OZ <b>69¢</b></p>	<p><b>NOXZEMA</b> CREME MEDI-CAMPHIL POUR LA PEAU POT 7 1/2 OZ <b>69¢</b></p>	<p><b>NIVEA</b> LAIT DE BEAUTE BOUT. 3 OZ <b>79¢</b></p>
<p><b>SHAMPOOING</b> HALO POUR CHEVEUX SECS, NORMAUX OU GRAS FORMAT FAMILIAL <b>89¢</b></p>	<p><b>SHAMPOOING</b> BIOLAN DEUX CASTILES CREME RINCE HUILE DE BAIN BOUT. 37 ONCES <b>79¢</b></p>	<p><b>FIXATIF</b> A CHEVEUX HALO REG. OU REBELLE FORMAT 10 ONCES <b>73¢</b></p>	<p><b>FIXATIF</b> A CHEVEUX ADORN RUCHE OU BLOU FORMAT 6 3 ONCES <b>1.39</b></p>	<p><b>BRYLCREEM</b> TONIQUE POUR LES CHEVEUX TUBE 3 ONCES <b>89¢</b></p>	<p><b>RES DAN</b> TONIQUE POUR LES CHEVEUX BOUT. 6 ONCES <b>1.19</b></p>	<p><b>CREME RINSE</b> TAME BOUT. 8 ONCES <b>1.09</b></p>	<p><b>CREME A BARBE</b> COGATE INSTANTANEE REG. OU LIMITED FORMAT 10 ONCES <b>69¢</b></p>	<p><b>LAMES</b> A RASOIR GILLETTE POT DE 5 <b>59¢</b></p>	<p><b>LOTION</b> A BARBE PALMOLIVE BOUT. GEANTE <b>75¢</b></p>
<p><b>DESODORISANT</b> FEMININ F.D.S. A JET FORMAT 3 ONCES <b>1.39</b></p>	<p><b>DESODORISANT</b> ARRID A JET EXTRA SEC SANS ODEUR FORMAT 4 ONCES <b>79¢</b></p>	<p><b>DESODORISANT</b> RIGHT GUARD A JET FORMAT 6 ONCES <b>1.17</b></p>	<p><b>DESODORISANT</b> SOFT'N'DRY FORMAT 5 ONCES <b>1.15</b></p>	<p><b>LOTION</b> VASELINE POUR SOINS INTENSIFS HUILE 14 ONCES <b>1.29</b></p>	<p><b>VASELINE</b> GELEE DE PETROLE BLANCHE POT 4 ONCES <b>39¢</b></p>	<p><b>HUILE</b> POUR BEBES JOHNSON BOUT. 9 ONCES <b>89¢</b></p>	<p><b>POUDRE</b> POUR BEBES CURITY BOITE 12.5 ONCES <b>69¢</b></p>	<p><b>BOULES</b> ABSORBANTES CURITY SAC DE 100 <b>69¢</b></p>	<p><b>COTON-TIGES</b> Q-TIPS BOITE DE 90 <b>45¢</b></p>

<p><b>KLEENEX</b> TISSUS FACIAUX DEUX EPAISSEURS 3 POTS 200'S <b>1.00</b></p>	<p><b>DENTIFRICE</b> COLGATE FORMAT FAMILIAL <b>79¢</b></p>	<p><b>ESSUIE-TOUT</b> FACELLE ROYALE POT DE 2 ROUL. <b>59¢</b></p>	<p><b>PAPIER DE TOILETTE</b> DELSEY BLANC ROSE JAUNE BLEU DEUX EPAISSEURS ROUL. PAR PQT <b>35¢</b></p>
---	---	--	--